PETITE BIBLIO PAYOT
HISTOIRE

FABRICE VIRGILI
DANIÈLE VOLDMAN

LA GARÇONNE ET L'ASSASSIN

HISTOIRE DE LOUISE ET DE PAUL, DÉSERTEUR TRAVESTI, DANS LE PARIS DES ANNÉES FOLLES



Le livre qui a inspiré le film *Nos années folles*

« J'ai aimé, adoré cet homme. »

Paris, 1911. Paul Grappe et Louise Landy s'aiment et se marient. Survient la guerre. Paul déserte, se travestit en femme pour ne pas être arrêté et, pendant dix ans, aux yeux de tous, vit avec Louise sous l'identité de… Suzanne Landgard. En 1925, avec l'amnistie, Suzanne redevient Paul. Pour le couple, les choses commencent à se gâter…

À partir d'archives étonnantes, deux historiens, Fabrice Virgili et Danièle Voldman racontent la tragique histoire de Paul et Louise, une histoire qui brasse les questions des traumatismes de guerre, de l'homosexualité, de la virilité, des violences conjugales et de la complexité des sentiments amoureux.

Fabrice Virgili
Danièle Voldman

La garçonne et l'assassin

Histoire de Louise et de Paul, déserteur travesti, dans le Paris des années folles

PETITE BIBLIO PAYOT

DES MÊMES AUTEURS
AUX ÉDITIONS PAYOT

Fabrice Virgili :

La France « virile »
Sexes, genre et guerres (avec Luc Capdevila, François Rouquet et Danièle Voldman)
Viols en temps de guerre (avec Raphaëlle Branche)
Raoul Nordling, *Sauver Paris* (édition présentée et annotée par F. Virgili)

Danièle Voldman :

Fernand Pouillon, architecte
Sexe, genre et guerres (avec Luc Capdevilla, François Rouquet et Fabrice Virgili)
Nos morts (avec Luc Capdevilla)

Retrouvez l'ensemble des parutions
des Éditions Payot & Rivages sur

payot-rivages.fr

Conception graphique de la couverture : Sara Deux
Illustration : © Jeanne Detallante

© Éditions Payot & Rivages, Paris, 2011
2013, pour l'édition de poche
et 2017 pour la présente édition

ISBN : 978-2-228-91844-2

AVANT-PROPOS

Un fait divers à la frontière du genre

Dans la France de la décennie 1920, ces folles années qui ont succédé à la guerre de 1914, un homme, une femme, elle ouvrière honnête, lui déserteur travesti, ont défrayé la chronique par leur équipée rocambolesque.

Rapportée par la presse, leur histoire devint un fait divers. Celui-ci donnait au lecteur l'occasion de s'identifier à ce couple. Leur parcours permettait de transgresser sur le mode imaginaire trois grands interdits sociaux : le refus de la loi, les affaires de sexe et celles de sang.

Ces ingrédients forment un précipité de l'histoire de Paul et de Louise. Car leur équipée réitère à plusieurs reprises des conduites en rupture avec les normes de leur temps. Chacune d'elles en a entraîné une autre, dans une gradation

d'actes transgressifs. Non content de déserter, pour se cacher, un soldat de la Grande Guerre se travestit en femme. Il brouille ainsi la frontière du genre, cette limite par laquelle une société exprime les différences – biologiques, sociales, psychologiques, culturelles mentales – entre hommes et femmes. Paul Grappe, par son comportement, ne respecte guère ce qui définit la masculinité au début du XXe siècle. Devenu femme, il n'en acquiert pas davantage tous les attributs de la féminité.

Un déserteur travesti, voilà déjà de quoi alimenter les gazettes. Mais l'histoire ne s'arrête pas là.

CHAPITRE PREMIER

Une rencontre

Paul Grappe et Louise Landy se sont aimés dans le Paris ouvrier de la Belle Époque, au début des années 1910. Semblables à bien d'autres Parisiens, ils étaient issus de familles populaires, fraîchement immigrées dans la capitale.

Enfances

Né le 30 août 1891 à Rançonnières dans la Haute-Marne, Paul était le fils de Jules Grappe, un fromager de vingt-trois ans, et de la jeune Marie Gouhot, dix-huit ans, sans profession. Dans ce pauvre village forestier du plateau de Langres, la vie était rude pour le jeune couple chargé d'un nourrisson.

Comme tant d'autres habitants des régions rurales, ils décidèrent, peu après la naissance de



Le village de Rançonnières, place de la Fontaine, carte postale, 1912 [1].

leur enfant, de partir vers la capitale, la grande cité où le travail était plus abondant et les loyers point trop élevés. Ils s'installèrent 62, boulevard de l'Hôpital, dans le quartier Saint-Marcel. Mais le ménage n'était pas uni et la vie familiale, loin d'être paisible. Le père quitta le foyer, laissant son épouse élever seule leur enfant.

De retour en Haute-Marne, il s'installa à Bannes, petit village situé à huit kilomètres de Langres, où il s'établit comme « coquetier et cafetier ». Dans toutes les communes de la France rurale, même les plus petites et les plus pauvres, ce type de

1. Les sources des illustrations et les crédits sont regroupés en fin de volume.

commerce, à la fois débit de boissons et épicerie, était aussi un lieu de rencontre et de sociabilité. Le père de Paul n'y fit pas fortune. Les registres de faillites signalent en 1907 la fin de son négoce.

En 1911, au moment du mariage de son fils, il était à nouveau fromager, cette fois à Lavigney, en Haute-Saône, département de la Franche-Comté fromagère jouxtant la Haute-Marne, berceau de sa famille maternelle.

Paul, lui, vécut jusqu'en 1901 avec sa mère. Tandis qu'elle vaquait à diverses occupations et vivait en partie des libéralités de ses galants, lui suivait une scolarité buissonnière. Il était plus occupé à vagabonder dans les rues qu'à apprendre à lire, à écrire et à compter, comme le prescrivait la loi Ferry du 28 mars 1882 pour tous les enfants de six à treize ans.

Quant à ses parents, ils décidèrent finalement de divorcer.

La pratique du divorce était loin d'être répandue avant la Première Guerre mondiale. Interdit sous la Restauration, il avait été à nouveau autorisé par la loi Naquet du 27 juillet 1884 en cas de faute d'un des deux conjoints. Les époux Grappe furent parmi les 7 500 couples, séparés de corps ou divorcés, qui firent entériner leur rupture par la justice [1]. Pour jouir de sa

1. Louis Roussel, « Les divorces et les séparations de corps en France (1936-1967) », *Population*, vol. 25, nº 2, 1970, p. 275-302.

nouvelle liberté, la mère de Paul expédia celui-ci pendant deux ans, de 1901 à 1903, chez sa grand-mère paternelle dans le Jura. En raison du caractère ombrageux de son petit-fils, ou pour être soulagée financièrement, celle-ci le plaça chez des cultivateurs. L'expérience du travail de la terre fut de courte durée et Paul revint chez sa mère.

Elle l'envoya alors gagner sa vie chez un marchand de vin qui l'employa comme coursier pendant un an et demi. À quatorze ans, sans qualification ni formation, il eut le temps de méditer sur son avenir professionnel. Il décida, entre deux livraisons et contre l'avis de sa mère, de se donner les moyens de l'améliorer. Engagé comme apprenti dans un atelier d'optique, il suivit parallèlement un enseignement pour adultes afin d'acquérir l'instruction primaire qui lui manquait.

À la même époque, il contracta une fièvre typhoïde. Au début du XXe siècle, cette maladie, souvent mortelle, maintenait le malade prostré et apathique, secoué de violents troubles digestifs. Paul en guérit. Selon sa mère, cette maladie lui laissa des séquelles et accentua son caractère difficile. Cette affirmation est contredite par la littérature médicale, excluant les séquelles en cas de guérison de cette affection.

Quoi qu'il en soit, toujours aussi volontaire, indépendant, voire indocile, Paul finit par obtenir son certificat d'études grâce à ses cours du soir. Il réussit en même temps à devenir opticien après ses années d'apprentissage. Cette activité

relativement qualifiée, dont on ne sait jusqu'à quel degré exact elle alla, devait lui permettre de vivre un peu plus confortablement qu'un simple manœuvre. Quant à sa mère, elle convola de nouveau. Remariée, devenue Rose Buguet, elle partit s'installer comme concierge avec son nouveau mari dans un établissement industriel de la Plaine Saint-Denis, 6, impasse de la Montjoie.

Alors que Paul était le fils unique de jeunes parents – au début du XXe siècle, l'âge moyen des femmes à leur premier accouchement était de vingt-cinq ans [1] –, Louise était la seconde enfant d'un journalier, Jean-Baptiste Landy, né le 24 octobre 1848, et d'une peaussière d'âge mûr, Marie-Rose Liverset, de quelques années sa cadette, née le 15 avril 1852. La famille de Paul venait du plateau de Langres, les parents de Louise étaient originaires de l'Ardèche. Ils s'étaient rencontrés à Annonay, capitale de la mégisserie ardéchoise. Lui était veuf depuis 1882, elle était mariée à Augustin Laurier, un chauffeur illettré. Devenus amants, ils décidèrent, comme les parents de Paul, de venir à Paris, loin des regards du mari et du voisinage. Eux aussi s'installèrent dans le quartier des Gobelins, près de la Bièvre, le long de laquelle se trouvaient de nombreuses tanneries.

1. Fabienne Daguet, « La fécondité en France au cours du XXe siècle », *Insee première*, n° 873, décembre 2002.

Tout comme Paul et la majorité des enfants de l'époque, Louise était née à leur domicile, dans le 13e arrondissement, le 10 mars 1892, huit ans après son frère Léon, alors que ses parents avaient dépassé la quarantaine. Conformément à la loi, son père en fit la déclaration à l'état civil. Selon une pratique courante, Jean-Baptiste avait choisi pour témoins des voisins, amis ou simples connaissances de son quartier des Gobelins : Henri Raillon, un cocher de la petite rue Gérard, et Théodore Ganal, un journalier demeurant rue des Cinq-Diamants, le long de la Butte-aux-Cailles, eux aussi dans leur quarantaine. Rien jusqu'ici ne différenciait les pratiques quotidiennes accompagnant l'arrivée d'un nouveau-né et sa présentation à l'état civil. Seul fait peu habituel, l'acte mentionne Louise comme « fille de Jean-Baptiste Ambroise Landy qui la reconnaît et de mère non nommée ».

Les actes de naissance n'indiquent pas nécessairement – même pour un enfant légitime – le nom de la mère. Selon le code civil, l'engagement du déclarant, qui n'est pas obligatoirement l'un des deux parents, ne porte que sur le fait matériel de la naissance, non sur l'identité de l'accouchée. L'officier d'état civil n'est donc pas tenu d'en exiger l'indication. Néanmoins, sans être exceptionnelle, l'annotation « mère non dénommée » est rare dans les actes d'état civil de l'époque. On trouve plus souvent la situation inverse, celle d'une mère reconnaissant son enfant, né de père

inconnu, ou ce qui est synonyme, « non dénommé [1] ». Dans le cas de Louise, comme dans celui de son frère Léon huit ans auparavant, cette mention correspond à plusieurs situations possibles.

Louise aurait été une enfant abandonnée, fruit d'amours adultérins de Jean-Baptiste que son épouse légitime Marie-Rose aurait accepté d'élever sans la reconnaître. Elle-même ne fit jamais mention de ces particularités, se présentant toujours comme la fille de Jean-Baptiste Landy et de Marie-Rose, née Liverset. Cette version fut donnée beaucoup plus tard par des déclarations contradictoires et sibyllines de Paul affirmant qu'elle avait été abandonnée par son père et n'avait jamais connu sa mère.

Deuxième possibilité, la mère ne voulait pas la reconnaître, ce qui était légalement permis depuis 1884, sans que l'on sache les raisons de son refus : pression des parents, défiance vis-à-vis de son compagnon, indifférence à l'égard des procédures légales de reconnaissance de maternité.

Finalement, il se trouve que Marie-Rose n'avait pas divorcé, tout en vivant maritalement avec Jean-Baptiste. Le père, néanmoins, tenait à reconnaître sa fille comme huit ans auparavant il

---

1. Nous remercions Agnès Fine et Antoine Rivière de leur aide dans la compréhension des questions de filiation, et Jean Astruc pour son *Conte de Noël* dédié aux familles Landy, Liverset et Laurier.

avait reconnu son fils Léon Noël, né le 24 décembre 1884, rue des Gobelins. Son acte de naissance porte les mêmes mentions que celles de sa sœur : « fils de Jean-Baptiste Landy et de mère non dénommée ».

Toujours est-il qu'après l'absence du nom de la mère, vint pour Louise la disparition du père : quelque temps plus tard, Jean-Baptiste mourait, laissant Marie-Rose Liverset élever seule ses deux enfants. À partir de ce moment, elle se fit appeler Madame Veuve Landy, née Liverset, sans jamais mentionner son époux Augustin.

Bien que sa mère eût du mal à joindre les deux bouts, Louise avait fréquenté l'école primaire de la rue Broca, où elle habitait désormais avec sa mère et son frère. À l'inverse de Paul, elle y avait accompli toute sa scolarité. Elle avait fait un parcours sans histoires, dépeinte comme une jeune fille sage, aimante et courageuse. Discrète, modeste et appliquée, elle avait même obtenu son certificat d'études en 1905, l'année de ses treize ans. Ce succès était méritoire : à cette date, seuls 30 % des élèves réussissaient un examen où faire cinq fautes à la dictée était éliminatoire et où le taux de présentation des garçons à l'examen l'emportait largement sur celui des filles.

Bien que la possession du certificat d'études donnât accès à des emplois relativement qualifiés, comme les premiers postes de la fonction publique, Louise se plaça immédiatement comme « journalière » sans qualification pour seconder

sa mère, si pauvre qu'elle « ne pouvait subvenir aux exigences de la vie ».

Pendant deux ans, elle fut employée dans une verrerie, puis travailla trois ans aux équipements militaires, ce qui lui permit de se dire couturière. Elle obtint ensuite une place chez un prospère fabricant de matériel scolaire, qui se déclarait fièrement quelques années plus tard « fournisseur officiel du ministère de l'Instruction publique, du ministère des Régions libérées et de la Préfecture de la Seine ». Elle y resta plusieurs années, au moins jusqu'en 1915, à la satisfaction de son employeur.

Pour adoucir sa vie laborieuse, elle jouait du violon et de la mandoline, instruments que l'on n'associe généralement pas aux pratiques musicales des classes populaires. Vers dix-sept ans, elle se mit à fréquenter un cours de musique du boulevard Saint-Marcel. Peut-être en échange de leçons qu'elle avait du mal à payer et parce qu'elle était douée et dévouée, elle « assistait » le professeur en faisant répéter le solfège aux autres élèves. Paul Grappe figurait parmi eux. De taille moyenne, avec ses cheveux châtain foncé, ses grands yeux marron et son air doux, il se montra « galant » et lui « conta fleurette ». Louise fut conquise.

C'était son premier amour, entier et passionné. « J'ai aimé, adoré cet homme », écrira-t-elle plus tard. Ils commencèrent à se « fréquenter », mais sans « rien entre eux ». Ses réticences à accepter

les relations sexuelles avec son amoureux n'étaient pas du goût de Paul. Tandis qu'elle assumait un rôle de soutien de famille et continuait d'habiter avec sa mère, lui la pressait de répondre à ses avances et d'accepter de se « mettre en ménage ». Finalement, autant parce qu'il « était malheureux chez lui » et cherchait à quitter définitivement sa mère, que pour vaincre les résistances de sa bien-aimée, Paul lui proposa le mariage, qu'elle accepta, « folle de joie ».

Louise devint sa maîtresse. Encore fallait-il trouver un nid pour abriter leurs amours. Les amants mirent en commun leurs ressources et louèrent une « petite chambre » au numéro 39 du boulevard Arago. Ni l'un ni l'autre ne changèrent officiellement d'adresse et ils continuèrent, aux yeux de l'état civil, à être domiciliés chacun chez sa mère respective.

Unis devant Monsieur le Maire

Leur mariage fut célébré, sans contrat, le matin du samedi 9 décembre 1911 à la mairie du 13e arrondissement.

Le jour de la noce, sur les quatre parents, seule la présence de la mère de Paul est formellement attestée. Parce que les futurs époux, déclarés couturière et opticien, étaient mineurs, ils avaient besoin du consentement de leurs parents. Le père de Paul avait envoyé le sien depuis Lavigney,

tandis que Louise était « autorisée à contracter mariage par décision du tribunal civil de la Seine rendue en la chambre du conseil le 24 octobre dernier. Les témoins du présent acte, lesquels affirmaient connaître la future épouse, déclaraient avec serment que c'était par erreur que le père avait été prénommé et dénommé Jean-Baptiste Landry au lieu de Jean-Baptiste Ambroise Landy dans son acte de décès ».

Les témoins des mariés étaient des proches et des connaissances du quartier. Paul avait choisi deux hommes représentant deux générations : celle des fils avec Vincent Serre, un épicier de vingt-sept ans, et celle des pères avec Julien Candellier, marchand de chevaux de quarante-sept ans. Tous habitaient le même immeuble, 62, boulevard de l'Hôpital. Ceux de Louise avaient une configuration semblable. Son premier témoin était Amélie Créteau, une journalière comme elle, âgée de vingt-trois ans et demeurant 5, rue des Tanneries, toute proche du boulevard Arago. Amélie « fréquentait » son frère Léon. Dix ans plus tard, le 3 juin 1922, elle devint officiellement la belle-sœur de Louise en épousant Léon. S'y ajoutait une figure paternelle de cinquante-sept ans, en la personne de son oncle maternel, Jean Liverset, égoutier de la rue de Bièvre.

L'acte de mariage fut légalement signé par tous les protagonistes de la noce, à l'exception de Marie-Rose, la mère de la mariée. Le document





La façade de la mairie du 13e arrondissement, place d'Italie, et la salle des mariages, 1919.